



Mesdames, Messieurs,

La rentrée approche et nous avons le plaisir de de vous proposer l'affiliation dans le cadre de l'USEP.

Vous trouverez dans cette enveloppe tous les documents nécessaires pour effectuer cette affiliation dans les meilleures conditions. Ci-dessous nous vous proposons un petit mode d'emploi pour vous guider pas à pas.

Nouveauté 2018 : Une grande partie des démarches peuvent être effectuées directement sur le webaffiligue. N'hésitez pas à vous lancer ! www.affiligue.org

Pour toute question, besoin d'information, conseil, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour ça !

Vous pouvez contacter : Jacques Michel Maillot, Chargé de mission Affiliations et assurance

Par téléphone : 03-81-25-06-36 (tous les jours de 9h à 17h30, sauf le vendredi après-midi)

Par mail : vieassociative.fd25@orange.fr

Vous trouverez également dans ce courrier la plaquette de présentation de l'ensemble des activités proposées par la Ligue de l'enseignement dans le département du Doubs.

Bonne rentrée !

AFFILIATION 2018-2019 : COMMENT ÇA MARCHE ?

Demande d'affiliation USEP 2019

- En cas de ré-affiliation, la demande d'affiliation est pré-remplie.
- Merci de la vérifier, de la corriger si nécessaire, de l'imprimer pour la faire signer par le/la président(e) de l'association.
- Vous pouvez ensuite nous la retourner par courrier ou par scan.

Bon de commande USEP 2019

- Utile pour vous rappeler les tarifs et faire le total de vos adhérents, merci de le remplir et de nous le retourner par courrier ou par scan.
- Pour rappel, ce document doit impérativement être accompagné de la liste des élèves, envoyée par email au format .csv ou Excel avec pour champs : Prénom, Nom (sans accent), sexe (M ou F), Date de naissance (jj/mm/aaaa), Niveau (CP, CE1, etc.)
- Nouveauté 2018 : Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur www.affiligue.org

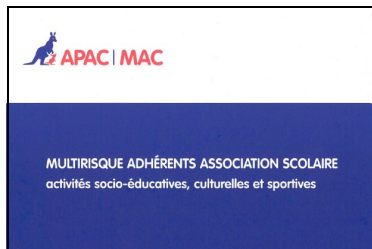
ASSURANCE APAC 2018-2019 : COMMENT ÇA MARCHE ?

La licence USEP offre une couverture d'assurance spécifique, pour tout adhérent à jour de cotisation. Sa cotisation est déjà comprise dans les licences. **Toutefois 2 possibilités s'offrent à vous :**

Si seule une partie des effectifs de votre école est licenciée à l'USEP et que vous ne souhaitez assurer que cet effectif :

Vous avez droit au contrat

«Multirisque adhérent Association scolaire »



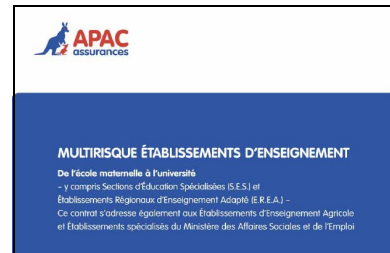
Cette garantie est réservée à l'association affiliée et **uniquement pour l'effectif licencié USEP**. Il n'y a pas de coût supplémentaire puisque la cotisation est comprise dans la licence.

Pour cela, vous devez remplir la fiche diagnostic suivante :

Si l'ensemble de votre effectif est licencié USEP ou une partie seulement est à l'USEP, mais que vous souhaitez assurer l'ensemble de votre établissement :

Vous pouvez opter pour le contrat

«Multirisque Etablissement d'Enseignement »



Sa couverture est globale et comprend **toutes les activités socio-éducatives et sportives, pour tout l'établissement, y compris ses intervenants occasionnels et ses associations.**

- Si tout l'effectif est déjà adhérent à l'USEP vous n'avez rien de plus à verser.
- Si une partie seulement de l'effectif est adhérent USEP, la cotisation annuelle est de 0,76 euro par élève n'étant pas déjà licencié USEP.

Pour cela, vous devez remplir le bordereau suivant.

Merci de joindre, le cas échéant, le règlement complémentaire.

WEBAFFILIGUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Inscription

Connectez-vous sur www.affiligue.org avec votre identifiant (numéro d'adhésion, sur votre carte USEP) et cliquez sur « recevoir mes identifiants ». Votre mot de passe vous parviendra sur l'adresse mail que vous nous avez indiquée.

Contenu

Vous disposerez de rubriques d'aide et de menus déroulants pour toutes vos opérations : se réaffilier, gérer vos licences, inscrire de nouveaux adhérents, signaler des changements, etc. Nous restons bien sûr à votre disposition en cas de besoin.